

Les travaux à travers la ville

Le point sur les travaux d'aménagement et d'amélioration dans la ville réalisés durant l'hiver.

Une voirie bien entretenue

■ Aménagements divers

Afin d'améliorer la sécurité dans certaines artères accidentogènes, un passage piéton surélevé vient d'être créé *rue d'Estienne d'Orves* ainsi qu'un plateau, surélevé également, à l'intersection des *rue Racine* et *la Fontaine*.



Afin de ralentir les véhicules et d'éviter les accrochages, il en a été fait de même au *carrefour Victor Hugo-Louis Rolland*. C'est également un plateau surélevé piéton ainsi que des coussins berlinois qui ont été créés respectivement au *carrefour Camille Pelletan-Paul Bert* et à l'approche de la *place Jean Jaurès* pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse. Les trottoirs de l'*avenue Henri Ginoux* entre la *rue Gabriel Péri* et l'*avenue Léon Gambetta* vont être refaits.

Le *carrefour Marx Dormoy-République* va être réaménagé au printemps tant sur le plan des trottoirs jusqu'à hauteur de la *Villa République* que par l'installation de feux tricolores.

■ Assainissement des réseaux

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement se poursuivent. Les collecteurs des *rues Périer*, *Constant Juif* et *d'Estienne d'Orves* sont en cours de réalisation. En raison de ces travaux sur la *rue d'Estienne d'Orves*, à compter du 8 mars et pour une durée de 2 mois, le sens de la circulation sera modifié. Celle-ci se fera à sens unique, dans le sens *Aristide Briand* vers *Henri Ginoux*.

Quant aux travaux d'assainissement sur les *rues du Fort* et *Rabelais*, ils devraient débuter en avril.

■ Marx Dormoy

Dans le cadre des travaux commencés cet automne sur l'*avenue Marx Dormoy* par le Conseil général des Hauts-de-Seine (entre les *avenues Aristide Briand* et *Henri Ginoux*), une piste cyclable va être créée en partie centrale de la voie et des arbres remplacés par des sophoras au printemps 2010.

Les bâtiments de la commune

■ La galerie Gillon, presque achevée

Les travaux d'aménagement de la future galerie commerçante *rue du Colonel Gillon* sont en voie d'achèvement : toute la façade, les menuiseries extérieures ainsi que les façades vitrées sont en cours de finition.



■ Établissements scolaires et crèche

Le marché de maîtrise d'œuvre concernant le programme d'extension de 650 m² des écoles élémentaires *Renaudel A* et *B* ayant été attribué, les études peuvent démarrer.

■ Aquapol : façade et lagune toutes neuves

Le traitement des façades de l'*Aquapol*

est programmé pour avril 2010 : des travaux qui devraient durer trois mois. Hormis la rénovation des quatre façades anciennes, le bandeau périphérique sur rue du plateau omnisports, sera également traité en enduit minéral.

La lagune, seul équipement prévu dans le projet initial d'*Aquapol* qui faisait défaut du fait des reprises de mauvaises réalisations des entreprises chargées de sa construction, sera enfin terminée pour les beaux jours. Située en contrebas du solarium, mais néanmoins accessible aisément par les Personnes à Mobilité Réduite, elle disposera de trois canons à eau, d'un geyser central et d'un banc à jet d'eau. Idéal pour s'amuser et se rafraîchir les jours de canicule.

■ Stade Jean Lezer : les spectateurs bientôt servis

Une consultation a été lancée concernant la pose d'une tribune démontable composée de trois rangées de gradins côté *rue Molière*. Maintenant que l'ancienne tribune a été démolie, le projet d'une nouvelle tribune est à l'ordre du jour : rien à voir avec l'ancienne dans sa conception puisqu'elle intégrerait aussi bien les vestiaires, les bureaux des dirigeants qu'un club-house, le local matériel, l'infirmerie : d'une largeur plus importante et sur deux niveaux et d'un sous-sol, les surfaces proposées seraient doublées par rapport à l'ancienne structure ! Un équipement qui pourrait être réalisé d'ici la fin 2011.

■ Accessibilité Médiathèque

Des garde-corps avec leurs mains courantes ont été posés fin janvier devant la Médiathèque pour faciliter l'accès au bâtiment par les Personnes à Mobilité Réduite.



Une Ville éco-citoyenne

■ La Ville, dans le cadre de sa politique de développement durable, entend donner l'exemple :

Ainsi, le projet de pose de 215 m² de panneaux solaires intégrés à la toiture de l'école *Raymond Queneau* devrait aboutir prochainement. Le choix de panneaux intégrés permettra un retour sur investissement assez rapide : 6/8 ans seulement. La production d'électricité sera réinjectée sur le réseau car les conditions climatiques parfois aléatoires empêchent, à l'heure actuelle, d'approvi-

sionner en continu un bâtiment public en énergie.

■ Certificats d'électricité verte

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de soutien aux filières de production d'énergie renouvelable, la Ville a investi dans l'achat de certificats d'électricité verte à hauteur de 1 579 MWh soit l'équivalent de 21% de notre consommation d'électricité annuelle. La production garantissant ces certificats est issue des petites centrales hydroélectriques à la Rochette (au ruisseau de Gelon) en Savoie et d'Artemare sur le Groin dans l'Ain.

Le certificat vert est LE standard de



traçabilité des offres d'énergie verte prouvant ainsi le lien entre l'approvisionnement d'origine renouvelable et la consommation. Ce principe garantit que l'achat du certificat vert conduit bien au renforcement d'une filière de production destinée à préserver durablement l'environnement.

Espaces verts

- Les platanes de l'avenue Marx Dormoy entre les avenue de Verdun et Jean Jaurès ont été élagués cet hiver.
- Quant au gazon synthétique de l'aire de jeu de la crèche Carvès, notamment une partie de l'aire de jeu pour bébé, et de la crèche Hippolyte Mulin, sa réfection est en cours.
- La période de plantation d'arbres va prendre fin. Cette année, le service espaces verts a planté dans la ville **104 arbres répartis en 22 espèces**. Au cimetière municipal, ce ne sont pas moins de 8 arbres qui vont y prendre place. Afin d'augmenter la biodiversité, 4 espèces différentes seront plantées : 3 chênes verts, 2 cyprès, 1 acer, 2 malus.
- Nous attendons avec grande impatience la floraison sur la ville des **48 500 bulbes de tulipes, jacinthes et narcisses** plantés à l'automne. Espérons que l'hiver rigoureux n'aura pas



d'influence néfaste sur les couleurs de cette floraison printanière toujours spectaculaire et très appréciée.

- Le service Espaces verts est **prêt pour la campagne de plantation des plantes annuelles** et pour la floraison estivale

qui devrait commencer le 17 mai pour se terminer le 11 juin... si la météo le permet. Cette année, ce sont 31 500 plantes annuelles (soit 68 espèces) qui seront plantées dans les massifs répartis sur le territoire communal.

- **Rue du 11 novembre**, 37 sorbiers des oiseaux ont été plantés pour remplacer les anciens poiriers ornementaux. Doivent être aussi refaits les sols amortissants de la grande aire de jeu du square Jean Moulin et des allées de la crèche Candas ainsi que les deux aires de jeux du square Doisneau.
- **Dans la maternelle Briand**, le long de la rue de la Vanne, le tapis végétal, un mélange de sedum, est peu à peu remplacé et régénéré avec, pour constante préoccupation, le développement durable dans les aménagements des espaces verts. Deux arbres, des noisetiers de Byzance, seront plantés avec la participation des enfants de la maternelle.

Le traitement Bio des arbres

Comme chaque année depuis maintenant deux ans, le piéton un peu observateur va repérer en divers endroits de Montrouge de surprenants objets suspendus dans les branches de marronniers.

Il s'agit de pièges destinés à attirer les papillons mâles de la «mineuse du marronnier» dans lesquels sont placés des phéromones femelles dispersées dans de l'eau savonneuse. Les papillons sont ainsi capturés, ce qui permet de réduire considérablement le pouvoir de reproduction de cette espèce nuisible. Ce sont les larves de ce petit papillon, de quelques millimètres à peine, qui creusent des galeries dans les feuilles. Ce qui a pour effet de décolorer les feuilles et, au final, d'affaiblir les arbres en réduisant la photosynthèse.

Cette méthode de lutte contre des parasites, dite biologique car sans traitement chimique, est complétée par le ramassage et l'élimination des feuilles après leur chute. Une stratégie qui permet d'éradiquer la forme hivernante du parasite qui a tendance à se réfugier dans les feuilles.

Marché du centre : Stationnement modifié

Afin de faciliter l'installation des commerçants et le bon déroulement du marché du centre-ville, le jeudi et le dimanche, un arrêté municipal du 9 février 2010 stipule que, depuis le 1^{er} mars 2010, le stationnement et l'arrêt des véhicules sont interdits sur la rue d'Estienne d'Orves, entre la rue de la Solidarité et l'avenue Henri Ginoux.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules sont interdits avenue Henri Ginoux, les jours de marché de minuit à 16 h des deux côtés, à partir de la droite du n°72 jusqu'au n°90.



Concours des pavillons et balcons fleuris : Tentez votre chance !

Cette année encore, vous pouvez participer à la nouvelle formule du concours des pavillons et balcons fleuris. En effet, outre le prix des « balcons fleuris », il est attribué un prix des « pavillons fleuris », à condition, bien sûr, que tout soit visible de la rue.

Particuliers, commerçants et entreprises : vous avez du dimanche 11 avril au mercredi 29 juin 2010 pour vous inscrire.

Pour ce faire, vous pouvez utiliser le coupon ci-dessous ou bien avoir recours aux bulletins d'inscription disponibles au secrétariat de la Direction des Services techniques de la Ville. Lors de votre inscription, donnez un maximum d'informations sur votre adresse afin de permettre au jury de bien identifier votre balcon ou jardin.

Au début de l'été, le jury, désigné par le



Conseil Municipal, passera aux adresses de tous les candidats afin d'apprécier et de déterminer les lauréats.

Les trois premiers prix de chaque catégorie, balcons et pavillons, recevront des bons d'achats de respectivement 150,

100 et 75€. Quant aux cinq premiers dans la catégorie « balcons fleuris » et aux trois premiers dans la catégorie « pavillons fleuris », ils se verront offrir une journée détente agrémentée d'un repas dans un bon restaurant.

Informations utiles et règlement du concours disponibles :

Centre administratif

4, rue Edmond Champeaud (secrétariat de la Direction des Services techniques)

Tél. : 01 46 12 75 20

www.ville-montrouge.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION - Concours des pavillons et balcons fleuris 2010

Nom : Prénom :

Adresse (la plus précise possible : étages, etc.) :

Catégorie : Balcon Pavillon

Autres précisions utiles :

Tél. : E-Mail :

À retourner à : Mairie de Montrouge - Direction des Services techniques - Hôtel de Ville
43, avenue de la République – 92121 Montrouge cedex

Le numéro propreté de Montrouge : 01 46 12 74 89

Corbeilles dans les rues, nettoyage quotidien des trottoirs, collecte hebdomadaire des encombrants, la palette des services publics de la Ville mis à votre disposition pour vous offrir un cadre de vie propre et agréable est large.

Les incivilités courantes persistent encore : dépôts sauvages, encombrants en dehors des jours prévus... Désormais, la Ville vous propose une nouvelle solution : le signalement de tout encombrement ou « *souillure* » de notre environnement.

Un agent enregistre les réclamations des riverains, mais également les signalements des autres agents municipaux circulant sur la voie publique.

Une priorisation des interventions est ensuite planifiée par le coordinateur des services propreté et une équipe est envoyée sur place.

Domaines d'interventions prioritaires :

- Dépôts sauvages
- Bacs renversés
- Gravats abandonnés

Numéro d'appel : 01 46 12 74 89
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Bâtiments remarquables & registres d'état civil

Retrouvez-les sur 92120.fr

Depuis quelques mois, le site internet de la Ville met en valeur les bâtiments remarquables ainsi que certaines archives de Montrouge. Nous vous invitons à les (re)découvrir en ligne.

• Si vous souhaitez en savoir plus sur le patrimoine architectural de Montrouge, vous trouverez des notices explicatives et des photographies de bâtiments et monuments, également visibles directement sur le plan interactif.

• A noter que certaines notices présentent des **liens vers des cartes postales anciennes** : www.ville-montrouge.fr/montrouge-notre-ville/montrouge-hier/les-batiments-remarquables-de-montrouge.

• Pour ceux qui recherchent des **ancêtres montrougiens**, le site vous offre accès aux registres paroissiaux et d'état civil de 1617 à 1879 pour les naissances et mariages, jusqu'en 1832 pour les



décès et jusqu'en 1882 pour les tables décennales. Cette base de données sera complétée avec les numérisations des années à venir : www.ville-montrouge.fr/vos-demarches/tele-services/registres-paroissiaux-et-detat-civil/

Tournez manège

Le célèbre manège enfantin de M. Dehodencq revient, cette année, sur Montrouge et s'installe sur le parvis de l'*Aquapol* de mars à mai, puis

d'octobre à décembre. Jusqu'à présent, cette animation foraine était installée dans le square au 75, *avenue de la République*.



Montrouge sous la neige



Cet hiver, notre commune, avait revêtu son blanc manteau. Si les automobilistes pestaient contre les conditions atmosphériques, les enfants étaient quant à eux fous de joie. Les parcs et jardins restés immaculés, proposaient un décor féérique !